

Salornay-sur-Guye

SALORNAY-SUR-GUYE
INFORMATIONS
ACCUEIL MAIRIE
Lun. Mar. Jeu. Ven.
de 14h à 17h
et Sam. de 10h à 12h
mairie@salornay-sur-guye.fr
www.salornay-sur-guye.fr



Bulletin municipal 2016



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| L'ETAT CIVIL | 4 |
| PATRICK GEORGES, CONSEILLER MUNICIPAL | 5 |
| VOS ELUS | 6 |
| LES PRINCIPALES REALISATIONS COMMUNALES | 7 |
| ASSAINISSEMENT- RESEAUX..... | 7 |
| BATIMENTS - EQUIPEMENTS..... | 7 |
| RESEAUX D'EAU POTABLE | 7 |
| VOIRIE - URBANISME | 8 |
| ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS | 8 |
| LES FINANCES..... | 9 |
| SOCIAL – EDUCATION - CCAS | 10 |
| Repas des aînés..... | 10 |
| Collecte en faveur des restos du cœur..... | 10 |
| COMMUNICATION – ANIMATION – CEREMONIES | 11 |
| Les commémorations..... | 11 |
| Le petit marché du Jeudi..... | 11 |
| Fête patronale et pique-nique populaire | 11 |
| Les expositions au moulin de La Clochette..... | 12 |
| L'artisanat d'art..... | 12 |
| LES PROJETS POUR L'ANNEE 2017 | 13 |
| LES SERVICES COMMUNAUX | 14 |
| LE PERSONNEL COMMUNAL | 14 |
| LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE | 15 |
| DES PANNEAUX ELECTRONIQUES POUR MIEUX INFORMER | 15 |
| LE RESTAURANT SCOLAIRE | 16 |
| L'ECOLE | 16 |
| LA GARDERIE PERISCOLAIRE..... | 17 |
| LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE..... | 17 |
| LE CAMPING..... | 18 |
| FLEURISSEMENT – EMBELLISSEMENT..... | 19 |
| | 19 |
| AUTRES SERVICES ET INFORMATIONS | 19 |
| LE RELAIS DE SERVICES PUBLICS | 19 |
| L'ASSISTANCE SOCIALE | 20 |
| LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION | 20 |
| RECENSEMENT A SALORNAY EN 2016..... | 21 |
| LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS..... | 21 |
| VOISINS VIGILANTS | 23 |
| LE SIRTOM | 24 |
| (DECHETTERIE ET COLLECTES DES ORDURES MENAGERES) | 24 |
| LE CENTRE D'INTERVENTION DE SALORNAY SUR GUYE..... | 25 |
| AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS | 26 |
| LE TRANSPORT, BUSCEPHALE | 26 |
| INFORMATIONS PRATIQUES | 27 |
| LES CONSCRITS DE LA CLASSE EN 6 | 28 |
| LA VIE ASSOCIATIVE | 29 |

Le mot du maire

Notre pays demeure en « état d'urgence » face au terrorisme qui sévit sauvagement. Cette situation doit nous conduire à la vigilance en termes de sécurité dans nos lieux publics, comme notre enceinte scolaire.

Ce contexte anxiogène renforce l'intérêt, dès l'échelon local, à cultiver davantage les valeurs de solidarité. Ça n'est en effet pas par le rejet ou le repli sur soi, mais par le respect et la fraternité que chacun contribuera à un mieux-être collectif.

80 ans après les premiers congés payés, 70 ans après des réformes économiques et sociales constituant un socle historique que beaucoup de peuples nous envient, notre pays a besoin d'une version contemporaine de réformes solidaires, destinées à enrayer la précarité des plus modestes.

Notre conseil municipal a connu un triste événement en septembre par le décès de notre cher collègue Patrick GEORGES qui a lutté en vain contre sa maladie.

Le recensement réalisé début 2016 par nos agents recenseurs atteste à nouveau la progression régulière et mesurée de notre population, indicateur confirmant l'attractivité de notre commune. Néanmoins, Salornay doit faire face à la difficulté des activités en secteur rural et la mutation de ses commerces.

La population totale au 1er janvier 2017 s'élève à 885 Salornéens, celle recensée en 2016, qui ne sera effectivement prise en compte qu'en 2020, se situera autour des 900 habitants.

Notre efficacité passe par l'évolution des organisations. Ainsi à compter du 1^{er} janvier, notre communauté de communes s'agrandit par l'arrivée de neuf communes au Nord-Ouest, et continue sa montée en charge en termes de compétences, donc de services à la population. Salornay, 2^{ème} commune de cette intercommunalité de 42 communes, prend toute sa place dans cette collectivité.

Ce bulletin annuel retrace les réalisations essentielles, les évolutions qui ont coloré notre vie locale et dont vous avez été, pour certaines, informés au fil de l'eau. La compréhension passe déjà par l'information, c'est pourquoi nous nous attachons à vous éclairer au mieux par le biais de différents supports. Pour une mairie, rendre la vie plus facile aux habitants pour des renseignements ou formalités, c'est aussi avoir une approche moderne, numérique et interactive en favorisant l'usage réactif de l'email et en développant notre site Internet.

Parmi les travaux, la restauration de notre réseau collectif d'assainissement qui datait de plus de 50 ans marquera, notamment financièrement, l'année écoulée.

L'équipe municipale, attentive à la qualité de vie dans notre commune et à la satisfaction des habitants, apprécie vos suggestions, vos remarques et vos questions. N'hésitez pas à nous consulter, c'est en effet par l'échange que nous progresserons dans l'intérêt de tous.

Au nom des élus et des employés municipaux, je vous adresse, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de belle et heureuse année 2017.

Jean-Luc FONTERAY
Maire, Conseiller départemental du canton

L'état civil

Naissances

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| Nino HEITZMANN | le 13 janvier |
| Romane DEMONFAUCON | le 21 janvier |
| Lucas BEDNAREK | le 03 mars |
| Mathéo CHENAUD | le 31 mars |
| Eliot GELIN | le 18 juillet |
| Céléna REMETTER | le 30 août |
| Sacha RIBEIRO | le 13 octobre |
| Oscar COLLIN | le 1 ^{er} novembre |
| Ruben MATEO | le 25 novembre |
| Lexie SOMBRUN MENARD | le 28 décembre |

Mariage

| | |
|--|------------|
| Jean-Jacques NUEL et Nicole VIDAL | le 02 mai |
| Stéphane GRESSARD et Géraldine GELIN | le 18 juin |
| Jean-Claude GELIN et Christine BOURALY | le 18 juin |

Décès

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Paul MOREL | le 23 février |
| Janine CHEVALIER Epouse LABARDE | le 08 mars |
| Lucien SÉGUIN | le 11 mai |
| Xavier DUMAS | le 04 juin |
| Bernard JACOB | le 16 juin |
| Patrick GEORGES | le 06 septembre |
| Marie DUMAS Veuve PERRAUD | le 16 novembre |

Pensionnaires à la Maison de Retraite :

Madeleine BUTAUD Veuve ROBERJOT le 13 janvier. Maurice BLOND le 05 février. Robert DESGOUTTES le 23 février. Marie-Louise BARRIER Veuve CHANUT le 1^{er} mars. Jeanne DESCOMBES Veuve BORDAT le 10 avril. Marcelle ASPOUR Veuve LOUDOT le 19 avril. Arlette BRUYAT Veuve CHANCHARME le 13 mai. Laure FLÈCHE Veuve CLÉAU le 02 juillet. Ascension MARTINEZ Veuve MAS le 22 juillet. Violette PETIT Veuve LE MAUX le 14 août. Gabrielle BOURROUX Veuve PATRICE le 12 octobre. Marcelle FALQUET Veuve BONIN le 07 octobre. Jeanne-Marie GUILLOUX le 29 octobre. Germaine DARDELIN Veuve FOREST le 25 décembre.

Que les familles éprouvées par la disparition d'un des leurs reçoivent nos très sincères condoléances et l'expression de notre sympathie.

Patrick GEORGES, conseiller municipal



Décédé à l'âge de 63 ans, Patrick nous a quittés le 6 septembre.

Il a toujours vécu à Salornay. Après sa scolarité et sa formation dans le sillon de l'activité professionnelle de son père, il a travaillé dans l'entreprise familiale d'électricité générale et d'électroménager, avant de la reprendre.

Il était très connu et reconnu dans ce métier et sa façon de l'exercer, faisant toujours preuve d'une grande disponibilité. Sa notoriété, son expertise et sa volonté de trouver des solutions le conduisaient à faire partie de ces gens avec un emploi du temps très chargé, mais qui n'altérait pourtant pas sa bonne humeur et son optimisme.

Il aimait les gens et la discussion. Sa gentillesse et sa générosité étaient appréciées, y compris par ceux qui le connaissaient peu, tellement ce comportement était chez lui naturel.

Conseiller municipal un 1^{er} mandat de 1995 à 2001, il avait en effet souhaité faire une coupure en 2001 ne pouvant être suffisamment disponible du fait de la responsabilité très prenante de son entreprise. La retraite arrivant, il a naturellement confirmé son ouverture pour l'intérêt général et accepté de s'investir à nouveau pour la collectivité aux dernières municipales en 2014.

Durant ces années d'élu, il a fait bénéficier la collectivité de ses connaissances et de son approche des domaines, tout comme de son esprit d'équipe. Toujours soucieux d'apporter une solution, il aimait rendre service et tous les sujets l'intéressaient. Sa sérénité face à des situations complexes nous a aussi été bénéfique, tout comme son optimisme qui, lui, a pourtant dû prendre fin face à la maladie.

Pour tout ce qu'il était, il manque à ceux qui l'ont connu et à notre équipe municipale. Nous gardons de Patrick le souvenir sympathique et généreux de tout ce qui nous a fait l'apprécier.

Vos élus

Le Conseil municipal a constitué des commissions composées de conseillers pour travailler dans plusieurs domaines. Des réunions par commission sont organisées régulièrement, afin de préparer et de présenter les dossiers sur lesquels statue le conseil municipal. Le maire est président des commissions dont un adjoint assure la responsabilité.

Vous trouverez ci-dessous la liste des membres et délégués de ces instances.

FINANCES : FONTERAY Jean-Luc - BURTEAU Gilles - BERTRAND Catherine - DESBAS Cathy- MALDEREZ Alain.

URBANISME - VOIRIE - RESEAUX : BURTEAU Gilles – BARITEL Cédric – THOMAS Céline –MILAN Marie-Laure – THEVENOUD Guy.

BATIMENTS : BERTRAND Catherine - BURTEAU Gilles - BAILLY Monique - BARITEL Cédric - COURTOIS Nadine - MALDEREZ Alain -MOREAU Didier.

ADMINISTRATION GENERALE - LOGEMENTS : MALDEREZ Alain - BERTRAND Catherine - BAILLY Monique - BARITEL Cédric - THOMAS Céline- COURTOIS Nadine.

ACTIVITES SCOLAIRES - JEUNESSE – SOCIAL : DESBAS Cathy - BERTRAND Catherine - THOMAS Céline - MALDEREZ Alain - MENDEZ Emmanuelle - MILAN Marie-Laure - THEVENOUD Guy.

ENVIRONNEMENT - FORETS - RIVIERES - SENTIERS : BURTEAU Gilles - MENDEZ Emmanuelle - MEUNIER Julien - MOREAU Didier - THEVENOUD Guy.

COMMUNICATION - PERSPECTIVES : MALDEREZ Alain - BERTRAND Catherine - MENDEZ Emmanuelle - MEUNIER Julien - MILAN Marie-Laure - THEVENOUD Guy.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS - ANIMATION CULTURELLE : BERTRAND Catherine - MALDEREZ Alain - MENDEZ Emmanuelle - MILAN Marie-Laure - THEVENOUD Guy.

Des instances sont ouvertes à des membres extérieurs au conseil municipal. Il s'agit alors de comités :

Comité FLEURISSEMENT - EMBELLISSEMENT : BURTEAU Gilles - DESBAS Cathy – THOMAS Céline - COURTOIS Nadine - MEUNIER Julien - MOREAU Didier

+ Membres extérieurs :

Béatrice DUGARD - Eric BROSSSELIN - Jean Raphael MALACCHINA - Martine CLOUZOT
Denise ARCHAMBAUD - Lila MARTIN- Odette DESSERICH_ Robert HENNOCQ

CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) : FONTERAY Jean-Luc et 5 membres du conseil : DESBAS Cathy - BAILLY Monique - THOMAS Céline – COURTOIS Nadine - MENDEZ Emmanuelle + 5 membres extérieurs : François ALGOURDIN, Robert HENNOCQ, LAGRUE Bernadette, MATRAT-JAYET Hélène, Yvette MICHELET.

Par ailleurs, la commune est représentée dans les différents syndicats et groupements dont elle fait partie.

Les principales réalisations communales

Assainissement- Réseaux



Débuté en 2015, le programme de réhabilitation de notre réseau collectif séparatif des eaux usées et de réduction des eaux parasites qui perturbaient le fonctionnement de l'épuration, a été mené à son terme.

2475 mètres de réseau et 107 branchements ont été gagnés en résine époxy. 74 regards de branchement ont été étanchéifiés.

Notre réseau a également été étendu :

- Rue du Champ de Foire pour raccorder trois habitations
- Place de la Clochette pour raccorder le local des employés communaux.

Bâtiments - Equipements

Les travaux d'accessibilité de la mairie, se sont achevés en janvier. L'aménagement extérieur a été modifié. Le parvis est maintenant recouvert d'un revêtement en béton désactivé et les marches sont en pierre. Les toilettes ont été agrandies et l'accueil a été aménagé afin de recevoir les personnes à mobilité réduite. Suite à la pose d'un grand placard mural au secrétariat, l'espace de rangement est désormais plus important.

Puis, dans la continuité de ces travaux, la salle de réunion, qui date de 1989, a été rénovée. Une partie des travaux, le plafond et l'isolation, a été réalisé avec l'agence du patrimoine dans le cadre d'un chantier d'insertion. Ces chantiers sont l'occasion de restaurer et de valoriser le patrimoine rural, tout en aidant des personnes en difficultés à renouer avec le monde du travail. Seul l'achat des matériaux est à la charge de la commune. Ensuite, les employés communaux sont intervenus pour les travaux de peinture, l'entreprise Carrias Dufloux a procédé à la reprise de l'électricité, au câblage informatique et à la pose de luminaires avec ampoules basse consommation (Led). L'installation d'un vidéo projecteur fixe avec accès Internet en WIFI offre une commodité supplémentaire appréciée aux utilisateurs de cette salle.

Le chantier le plus important de cette année fut l'extension du local des employés communaux. Il devenait en effet nécessaire d'aménager des sanitaires et des vestiaires dans ce bâtiment. Débutés mi-juin, ces travaux se sont achevés comme prévu fin novembre. Cet agrandissement d'environ 60 m2 comporte des WC, une douche, un local vestiaire, une salle de repos et un local de rangement à l'extérieur. Le montant des travaux y compris le raccordement à l'assainissement s'élève à 84 200 €, les aides au titre de la DETR et du fonds de concours de la communauté de communes avoisinent les 24 000 €.

Comme chaque année, les employés communaux ont réalisé différents travaux d'entretien et aménagements dans les bâtiments : école, salle polyvalente, mairie...

Réseaux d'eau potable

Le syndicat des eaux de la Guye a fait procéder au remplacement de 900 m de canalisations par une conduite en fonte de 200 mm depuis la place Gandin jusqu'à la place Lomonot via La Clochette

Voirie - Urbanisme



Conformément à l'étude présentée par l'agence technique départementale, lors de la réfection par le Département du tapis de la Route de Montceau, la municipalité a décidé d'améliorer la sécurité sur cet axe routier en installant deux plateaux surélevés pour faire ralentir la vitesse, trop souvent excessive. Nous avons aussi profité de cette occasion pour mettre en sécurité le chemin piétonnier avec la pose de barrières le long de la RD 980, et avons fait poser un nouvel enrobé place de Lomonot ainsi que sur les rues de Brioux et de Bernacot, dont les revêtements étaient fortement dégradés.

Périmètre de protection des puits de captage

Le SIEG a fini l'inventaire des cuves à fuel non conformes situées dans le périmètre de protection des puits de captage. Le remplacement de celles-ci devrait être effectif courant 2017. En janvier, les panneaux de délimitation du périmètre de protection rapproché des puits de captage seront installés à chaque intersection de rues. Sur ceux-ci seront inscrits les numéros de téléphone à contacter en urgence en cas de pollution accidentelle. Rappelons qu'à l'intérieur de ce périmètre de protection l'arrêté préfectoral n° 2014.177-0006 interdit l'utilisation des produits phytosanitaires.

Environnement et Espaces verts

Cimetière

Dans le cadre de notre plan de désherbage et de gestion différenciée des espaces, et de l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, les employés communaux ont réaménagé le cimetière en enherbant une partie des espaces gravillonnés. Ce travail conséquent, complété par le démontage des sépultures en désuétude ayant fait l'objet d'une procédure d'abandon, a permis d'enherber la partie supérieure du cimetière.



Pour une gestion conforme des déchets verts et des plastiques, de nouveaux containers et un panneau d'explication ont été installés.

Les Finances

Nos budgets primitifs 2016 ont été votés le 31 mars à partir des résultats 2015 découlant des comptes administratifs.

S'agissant du budget général, à partir d'un excédent de 165 469 €, il prévoyait 761 755 € pour le fonctionnement et 569 826 € pour l'investissement (avec un autofinancement prévisionnel de 180 000 € du fonctionnement à l'investissement).

Avec 162 000 € de taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties, la recette fiscale des ménages représente 27% des recettes réelles de fonctionnement et 12% du budget général au total de 1 331 581 €.

C'est une constante depuis plus de 20 ans, les taux communaux de fiscalité n'augmentent pas. Nous tenons à satisfaire cette exigence, tant que ce sera possible. Les efforts demandés aux collectivités sont en partie neutralisés par une gestion rigoureuse, tout en ne faiblissant pas sur les investissements et les services à la population.

S'agissant des services, il faut préciser que leur développement ou leur création est souvent de compétence communautaire.

La tendance à la mutualisation au sein de la communauté de communes ouvre des pistes intéressantes en termes financiers et d'efficacité.

A 153 € par habitant (sans l'assainissement), notre endettement du budget général est assez vertueux, comparé au 502 € en moyenne pour les communes de même importance dans le département.

Quant au budget Assainissement, avec un excédent antérieur 2015 de 9 722 €, il a été voté à 57 109 € en exploitation et à 645 250 € en investissement, un budget exceptionnel jamais égalé nécessité par le chantier d'ampleur. L'ouverture d'une ligne de trésorerie, destinée à assurer la transition avant le versement des subventions, a été décidée. Un emprunt de 200 000 € a été souscrit sur une durée de 15 ans afin de répartir le coût de ces travaux qui seront bénéfiques sur une longue durée.

La seule recette en provenance des usagers du réseau est la taxe communale d'assainissement 24 527 €. Nous l'avons maintenue à 0,80 € par m³ d'eau consommé pour la 4^{ème} année consécutive, la positionnant nettement en dessous de la moyenne départementale.

Les collectivités participant logiquement à l'effort de désendettent national, l'heure est plus que jamais à la rigueur budgétaire, qui ne doit pourtant pas se traduire par la réduction des services et des équipements.

C'est donc par une analyse fine des besoins et des dépenses, une recherche volontariste des aides au financement que nous parvenons à l'optimisation nécessaire.

Les comptabilités des collectivités continuent d'évoluer significativement par la numérisation des échanges et la dématérialisation des écritures. La transformation numérique se poursuit plus que jamais dans ce domaine également.

Social – Education - CCAS

Repas des aînés



Le repas de fin d'année des personnes de 70 ans et plus s'est déroulé le 15 décembre dernier. Une soixante de convives s'est retrouvée autour de la table pour cette journée festive et conviviale, qui permet aux participants de se rencontrer et de passer un agréable moment. Comme de coutume la doyenne de l'assistance Monique Guillemain (86 ans) a reçu une plante.

Le repas préparé par le traiteur local Xavier Balon et servi par les membres du comité d'action sociale a été fort apprécié.

Cette journée, rondement menée par François, animateur d'un jour, s'est déroulée

dans une ambiance amicale et sympathique.

Le loisir créatif de La Courte Echelle avait, comme l'an passé, aidé à la décoration de table.

Comme chaque année, plusieurs personnes ont bénéficié des services d'aide à domicile de l'A.D.M.R. ou de l'A.A.P.A. (Association d'Aide aux Personnes Agées du Clunisois). A votre demande, ces associations peuvent également installer des appareils de téléalarme qui permettent, en appuyant sur un simple bouton, de prévenir les secours en cas de malaise.

Lors des illuminations du 8 décembre, 330 bougies ont été vendues chez l'ensemble des commerçants de Salornay au profit de l'A.A.P.A.

Le CCAS poursuit sa volonté de permettre à un maximum d'enfants de la commune de pouvoir profiter des centres de loisirs. C'est pourquoi, il a encore renouvelé cette année sa participation financière journalière. De plus, en prenant en charge l'intégralité financière d'une semaine au centre de loisirs communautaire « La marelle en Campagne », ce sont 9 enfants qui en ont profité lorsque celui-ci était basé à Salornay. Cette année, 8 élèves de CM2 sont partis pour le collège. Pour marquer la fin de leur scolarité à l'école primaire et leur laisser un souvenir de leur passage à l'école du village, la municipalité a comme de coutume organisé une petite réception. A cette occasion chaque élève a reçu "Le Petit Larousse illustré". Nous souhaitons une bonne réussite scolaire à chacun.

Collecte en faveur des restos du cœur

Une première collecte organisée dans les locaux de la mairie a permis de fournir un panier aux restos du cœur de Cluny.

L'opération collecte se renouvellera le samedi 21 janvier dans la salle du conseil de la mairie ou nous espérons vous voir nombreux, même pour de petits dons alimentaires et de produits d'hygiène.



Communication – Animation – Cérémonies

Les commémorations



Nous avons constaté une participation accrue cette année aux commémorations et cérémonies du souvenir. Le trajet du défilé, toujours le même, de la mairie au monument aux morts, se fait au rythme cadencé des sapeurs-pompiers, des militaires retraités, anciens combattants et gendarmes du groupement de Cluny, du Souvenir Français et des élus

municipaux. Des habitants de la commune accompagnent ces défilés commémoratifs. Les enfants participent de plus en plus nombreux à ces moments de mémoire collective et de lien social. On ne peut que s'en réjouir. S'en suit à chaque fois un pot fraternel et moment d'échanges conviviaux à la salle polyvalente.

Le petit marché du Jeudi

Les marchés du jeudi matin connaissent une stabilité la fréquentation des clients, et aussi par la fidélité des commerçants qui bravent tous les temps au long de l'année, pour nous apporter des produits locaux de qualité dans l'ambiance sympathique du marché de pays.

Les étals proposés : maraîcher bio, fromagerie, primeurs, miel et confitures méritent que l'on s'attarde sur ce petit marché régulier.



par

Fête patronale et pique-nique populaire

Le premier week-end de juin, a accueilli comme à son habitude les manèges sur la place Gandin pour la traditionnelle fête patronale. Malheureusement cette année le manège pour les petits était absent. Cela n'a pas empêché de profiter des autres manèges proposés.

Le dimanche 5 juin, avait également lieu, du fait de la fête patronale, le traditionnel pique-nique populaire sur les bords de la Gande à côté du pont Sainte Catherine. Malgré le petit nombre de Salornéens présents, cette journée était l'occasion de partager un moment convivial avec les voisins, voire de faire connaissance avec les habitants que l'on ne connaît pas encore ou peu.



La commune offre un pot de l'amitié pour donner le coup d'envoi à cette journée. Puis tout le monde partage les mets et boissons préparés. Une fois le repas terminé, ceux qui le souhaitent jouent à la pétanque ou au molkky ou font une petite sieste, ceci selon les envies de chacun, alors que les enfants se rendent sur la fête.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date pour 2017, **le 10 Juin**, c'est un samedi du fait des élections le dimanche.

Les expositions au moulin de La Clochette

En 2016, dès le printemps, notre Moulin de la Clochette a hébergé un florilège d'artistes. L'exposition de Guy Thévenoud en Mai et durant deux week-ends a permis à un public nombreux et éclairé d'entrer dans l'univers de l'artiste et de dialoguer avec lui. Les thèmes très divers abordés par sa peinture favorisèrent ces rencontres.

Puis, tout au long de l'été, l'exposition « Aventures » s'est invitée sur les murs du Moulin pour nous faire revivre 20 années de création sous l'égide de l'association DACC (Développement des Activités Culturelles en Clunisois) qui s'est donnée pour mission la promotion et le soutien des créateurs et des artistes sur le territoire. Cette aventure, présentée pour la première fois sur deux étages, a proposé à près de 550 personnes, venues parfois de régions éloignées, d'apprécier la vivacité et la diversité de la création en Clunisois.



De plus, un dialogue avec les artistes s'est instauré ; ils avaient d'ailleurs souhaité, spontanément, assurer eux-mêmes les permanences de l'exposition. Le rayonnement de tels évènements rejaillit de manière positive sur notre commune et, avec notre patrimoine naturel, donne une belle image de Salornay.

L'artisanat d'art

Myriam Chemla, installée céramiste dans les locaux de l'ancienne poste depuis 2011 a quitté le village au printemps pour une construction à Donzy. Début juillet, Valérie Brasme, styliste, modéliste et créatrice de vêtements a pris possession des lieux. Elle propose également des cours de couture.

Les projets pour l'année 2017

La rénovation de la toiture sur le bâtiment principal de la mairie est envisagée. Le bâtiment de l'ancienne classe en haut de la cour sera rendu accessible depuis la rue de Chatille permettant des usages polyvalents, scolaire, péri éducatif et autres.

Les travaux visant à neutraliser les problèmes d'humidité sur le flanc Nord de l'église seront entrepris.

La gestion rigoureuse de nos consommations d'énergie sera poursuivie avec des décisions éventuelles.

Une étude pour améliorer la sécurité rue Odette Dauxois sera conduite. Les trottoirs de la Grande Rue sont dégradés et feront l'objet d'une réfection. Des réparations seront entreprises ici ou là sur notre voirie communale.

La vente de terrains à bâtir viabilisés au lotissement Les Tilles sera proposée à des acquéreurs éventuels.

Afin de constituer une réserve foncière pour l'urbanisation future de la commune et conformément au PLU, l'achat de petites parcelles classées en 1Au sera concrétisée.

Dans le cadre d'un nouveau chantier d'insertion, le mur en pierres au bas de la place Gandin de part et d'autre du lavoir, sera repris.

Les 60 foyers concernés par des branchements d'eaux pluviales parasites dans le réseau d'eaux usées seront conseillés sur la modification à entreprendre.

Le matériel déjà très complet de notre personnel technique pourrait être ajusté en substituant un tracteur par un camion benne.

En déclinaison de notre plan de désherbage, le plan de gestion différenciée de nos espaces verts sera poursuivi.

Le réaménagement de notre cimetière sera finalisé avec l'adoption d'un règlement de gestion.

Le camping de La Clochette verra son équipement Wifi amélioré pour parfaire les conditions d'accueil de nos campeurs.

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de la Communauté de Communes du Clunisois permettra des aides pour des travaux d'économies d'énergie. Le Pays Sud Bourgogne complètera le soutien dans ce domaine énergétique.

Le Pays d'Art et d'Histoire a accepté la réalisation d'une brochure « laissez-vous conter Salornay-sur-Guye et la vallée de La Gande » qui communiquera sur notre patrimoine.

Outil de communication désormais incontournable et efficace, notre site internet sera rénové et amendé. Pour accompagner la connaissance et la promotion de nos activités, le guide pratique sera réédité, les deux plans d'information de nos « relais informations services » sur nos places changés.

Un nettoyage de notre pont Sainte Catherine pourrait lui redonner un éclat authentique.

Notre petit marché hebdomadaire qui a retrouvé une régularité de quelques

commerçants-piliers sera à conforter.

L'accompagnement avec les chambres consulaires lors de la transmission d'activités professionnelles sera recherché pour les commerces difficiles à céder.

La promotion de notre zone d'activités communautaire sera poursuivie pour tout contact potentiel d'installation d'un professionnel.

La comptabilité amorcera une évolution significative en poursuivant la dématérialisation, avec la mise en place progressive des factures électroniques.

Les renseignements pouvant être donnés aux publics que ce soit par le secrétariat, le relais de services publics vont s'étoffer suite à notre proposition à ce que notre bureau de Poste devienne une MSAP (Maison de Services Au Public).

L'opération « voisins vigilants » devrait permettre cette participation citoyenne solidaire pouvant contribuer à prévenir ou dissuader d'incivilités ou de cambriolages.

Tous ces projets seront confirmés au moment du vote budgétaire à la fin du mois de mars ou ajustés au fil de l'année.

Les services communaux

Le personnel communal

Si dans nos communes le maire est l'exécutif, dont il gère le budget avec le conseil municipal, il est aussi l'employeur du personnel communal qui exerce les compétences de proximité (écoles, urbanisme, action sociale, voirie, assainissement...). Pour les agents communaux l'année 2016 a été particulièrement bien remplie en raison des multiples tâches à accomplir.

Voici la liste des agents et leurs horaires hebdomadaires théoriques au service de notre collectivité :

- Jocelyne Dupont, secrétaire de mairie, 35h ;
- Evelyne Borecki, rédactrice principale et garde champêtre, 35h ;
- Françoise Parat, adjointe d'animation de première classe, 33h ;
- Séverine Dépinet, adjointe d'animation, 33h ;
- Pascale Durand, en contrat aidé, agent d'animation, 35h est remplacée par Dominique Darnand 20 h pour les temps péri éducatifs et Françoise Rondet 20h pour un renfort administratif ;
- Laurence Gelin, adjoint technique en charge de l'entretien 24h ;
- Bernard Fauconnet, adjoint des services techniques, 35h ;
- Camille Rigaudier, adjoint des services techniques, 35h ;
- Didier Robbio, adjoint des services techniques, 21h/semaine à sa demande depuis septembre.

Les élus tiennent à remercier tous ces agents pour leur engagement professionnel.

Le secrétariat de la mairie

Il faut distinguer l'accueil téléphonique de l'accueil physique.

En dehors des horaires ci-dessous, **qu'il convient de respecter**, Jocelyne Dupont et Evelyne Borecki assurent toutes les autres tâches de secrétariat et de gestion, secondées par Françoise Rondet les lundis, mardis et jeudis.

Les horaires d'ouverture de **l'accueil au public** sont les suivants :

- **Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 17h.**
- **Samedi de 10h à 12h.**

L'accueil téléphonique est ouvert sur une grande amplitude : **de 9h à 12h et de 13h30 à 18h** (du lundi au vendredi sauf le mercredi) et le samedi de 10h à 12h.

Pour la plupart des habitants équipés d'internet, les demandes peuvent être exprimées à toute heure par courriel à : mairie@salornay-sur-guye.fr

Le site internet <http://www.salornay-sur-guye.fr> , les panneaux numériques permettent aussi l'information continue, sans compter nos sept points d'affichage pour l'essentiel.

Des panneaux électroniques pour mieux informer

La municipalité a mis en place deux panneaux d'informations municipales électroniques.

Les emplacements ont été choisis en fonction de la fréquentation des lieux afin qu'un maximum d'utilisateurs puissent lire les messages en passant devant un des deux panneaux. Le premier est situé place Lomonot, le second place Gandin.

Destinés prioritairement aux informations municipales, ils sont encore pendant quelques temps en phase de "rodage". La fréquence des messages, l'intensité lumineuse des panneaux, le type de message, la programmation des passages demandent un peu de mise au point.

Le secrétariat de mairie, en lien avec le maire et l'adjoint en charge de la communication étudient, au cas par cas, les demandes concernant les activités et informations municipales générales à diffuser sur les panneaux.



Le restaurant scolaire



Durant l'année scolaire 2015-2016, 64 enfants ont mangé au restaurant scolaire. Françoise, Séverine et Pascale ont servi 6 458 repas les jours entiers d'école (141) et 161 repas les 35 mercredis de l'année, soit 6 619 repas au total sur 176 jours d'ouverture.

La fréquentation est en hausse cette année, une moyenne de 46 enfants utilisent régulièrement ce service.

Les plus petits mangent en premier, suivis des autres classes, pour une meilleure prise en charge. Cela permet aussi aux plus grands de bénéficier d'un temps méridien plus au calme.

L'école

Début septembre, 94 enfants, issus de 64 familles, ont repris le chemin de la promenade pour cette rentrée des classes. Quelques élèves viennent des communes environnantes, 9 élèves habitent à Sigy-le-Chatel, 7 à Sailly, 5 à Saint-Marcelin-de-Cray, 2 à Saint-Ythaire et 2 à Chevagny-sur-Guye.



La directrice, Claire Frizot, a accueilli 2 enfants de 2 ans, 15 enfants en petite section et 9 en moyenne. Sa décharge de direction est assurée par Alice Bourgeoisat, qui remplace également le temps partiel de Charlotte Guillermin, qui dans sa classe compte 11 enfants en grande section et 11 en CP. Nouvellement nommée à Salornay en remplacement de Marie Augros, Caroline Ferlay est installée dans la classe numérique avec 11 CE1 et 9 CE2. Sophie Beurтин, en congé parental, est remplacée par Emmanuelle Corneloup qui a en charge 10 CM1 et 16 CM2.

Françoise Parat et Séverine Dépinet assistent toujours les enseignantes des classes maternelles. Elles assurent également la garderie et le service au restaurant scolaire.

Caroline Joseph et Marie-Laure Ramage assurent les fonctions d'AVS ou d'EVS.

Lors de la réunion de rentrée programmée par les enseignants, le maire et l'adjointe Cathy Desbas sont intervenus pour rappeler les responsabilités de la municipalité, la contribution financière qu'elle apporte à l'école, ainsi que les règles de fonctionnement, de sécurité et de discipline pour la garderie, le restaurant et les rythmes scolaires.

Jusqu'en juin dernier, Pascale Durand a assuré l'animation des rythmes scolaires. Depuis septembre, Dominique Darnand a pris le relais, avec le concours des animateurs de la communauté de communes permettant trois groupes. Les horaires ont été modifiés, désormais les élèves de chaque classe sont en rythme de 15h à 16h30 deux fois par semaine. Le grand thème choisi pour cette année scolaire est « Autour du monde ». Le patrimoine de Salornay sera également abordé pendant ces temps libérés.

Au cours de l'année, les enfants de maternelle se sont rendus à un spectacle de cirque à Chalon-sur-Saône et au poney club de Laizé. Les CE et les CM ont visité le site archéologique de Bibracte, ils ont également découvert le sentier Emile Château au bois de la Roche en compagnie de Mr Desbrosses, ingénieur écologue.

La garderie périscolaire

La garderie périscolaire accueille les élèves scolarisés de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir tous les jours d'école. En moyenne 20 enfants par jour y sont accueillis les jours pleins d'école, 6 viennent sur les 2 vacances et 7 ont utilisé ce service les mercredis. La garderie a fonctionné 176 jours.

Les enfants apprécient les temps d'échanges et d'activités (jeux ; coloriages...) avec le personnel qui les encadre.

La bibliothèque intercommunale

Notre bibliothèque est un équipement culturel gratuit important pour notre commune. Il fonctionne par l'engagement d'une équipe de bénévoles engagés que la municipalité tient à remercier, et dont voici le message qu'ils vous ont destiné.

« Nous avons eu le plaisir d'inscrire de nouveaux lecteurs et avons constaté une fréquentation en hausse. L'achat régulier d'ouvrages financé par les communes de Salornay, Chérizet, Saily, Saint-André-le-Désert, Sigy-le-Chatel et Vitry-les-Cluny, nous permet de satisfaire nos lecteurs petits et grands.

Avec le concours de la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire, nous pouvons offrir un plus large choix de documents et répondre favorablement aux demandes de nos lecteurs. Notre animation "Jeux de Société " du mois de mars 2016 a connu un franc succès, dans un climat convivial.

L'inscription et le prêt sont gratuits. Notre bibliothèque change ses horaires du mercredi et du samedi.

Rappel des horaires :

- | | |
|------------|-------------------|
| - Lundi | 16 h à 18 h |
| - Mercredi | 14 h 30 à 15 h 30 |
| - Jeudi | 16 h 30 à 18 h |
| - Samedi | 10 h à 11 h 30 |

L'équipe de bénévoles souhaite vous accueillir encore plus nombreux et vous apporter la plus grande satisfaction. Nous vous souhaitons de belles lectures en 2017. »



Le camping

Cette année notre camping a connu une légère hausse de fréquentation avec un net pic au mois d'août. On compte 186 nuitées supplémentaires par rapport à l'an dernier. Nos amis Hollandais restent majoritaires (54% sur 68 % d'étrangers). 23% de nos 60 emplacements ont été occupés au quotidien ce qui représente une



moyenne de 12,6. La durée moyenne de séjour est de 3,8 nuits ce qui est tout à fait honorable puisque la moyenne au niveau régional est de 2,3 dans les campings équivalents au nôtre.

Les estivants apprécient toujours l'accueil et l'amélioration de la structure.

Il reste quelques aménagements mineurs prévus à faire dans les sanitaires pour optimiser le confort des usagers, globalement déjà très satisfaits quant à la qualité de leur séjour.

Fleurissement – Embellissement



Cette année encore les bénévoles du fleurissement n'ont pas ménagé leurs efforts pour



embellir notre village, la commune a reçu le 9ème prix départemental. Pour la première fois, nous avons participé au concours des décors de Noël et nous avons obtenu le 5^{ème} prix dans cette catégorie. Il est vrai que les personnages réalisés

par nos artistes Guy et Didier participent à l'amélioration originale constatée.

Nous remercions chaleureusement l'équipe de bénévoles pour le travail accompli.

Autres services et informations

Le Relais de Services Publics

Les Relais Services Publics offrent la possibilité d'être accueilli par un même agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Ses missions sont d'assurer un service de proximité et un accompagnement personnalisé, de faciliter les démarches administratives, notamment grâce à l'administration électronique, et de garantir la qualité de service.

Au Relais Services Publics, vous pouvez notamment :

- ▶ Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre,
- ▶ Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,
- ▶ Obtenir un formulaire et sa notice,
- ▶ Effectuer ces démarches en ligne,
- ▶ Se faire aider dans la constitution d'un dossier,
- ▶ Suivre son dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet (ANPE, CNAF, CNAM, UNEDIC...),
- ▶ Obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si la démarche le nécessite. Selon les cas, le rendez-vous pourra s'effectuer sur place, ou par téléphone.

Vous pouvez rencontrer **Mylène Galimi**, médiatrice de la communauté de communes, **le vendredi de 14 h à 17 h** dans les locaux de la mairie.

L'assistance sociale

La permanence mensuelle de l'assistante sociale du Conseil départemental, **Mme Alix**, a lieu le 4^{ème} jeudi du mois de 9 h à 11 h, salle de réunions de la mairie.

Sur ce lieu d'accueil, avec l'assistante sociale, vous pourrez trouver écoute, renseignements et conseils.

En cas de difficultés ou de problèmes particuliers, elle peut déclencher avec votre accord un accompagnement, un suivi social ou une orientation vers un service spécialisé dans le respect de son obligation de secret professionnel.

Le Centre Local d'Information et de Coordination

Besoin d'un soutien à domicile, d'un hébergement, d'informations ?

Ayez le réflexe CLIC !

Il s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, leur entourage (famille, amis, voisins) ainsi qu'à toutes les personnes concernées par le vieillissement : bénévoles, professionnels, élus...

Financé par le Département et la Communauté de Communes, c'est un service de proximité gratuit, unique et ouvert à tous.

Concrètement, il examine la situation de la personne âgée, l'oriente et l'accompagne si nécessaire.

Au domicile de cette dernière, il effectue une évaluation complète de ses besoins pour permettre une réponse adaptée : aide à domicile, soins, adaptation du logement, portage de repas, hébergement, aides financières... Il vous accompagne également dans vos démarches administratives.

Ponctuellement, il peut présenter à la personne âgée et à son entourage des actions de prévention à travers des conférences, des groupes de parole (café Alzheimer), des ateliers sur le thème de la santé...

Il coordonne les actions des professionnels, met en place une aide adaptée à chaque situation et assure le suivi.

En 2016, l'activité du CLIC a encore progressé avec 153 visites à domicile sur la Communauté de Communes du Clunisois.

Vous avez des questions ? Contactez-les !



**C. L. I. C. du Clunisois
A. C. G. C.**

CLIC du Clunisois
Résidence Bénétin 71250 CLUNY
03.85.59.30.60

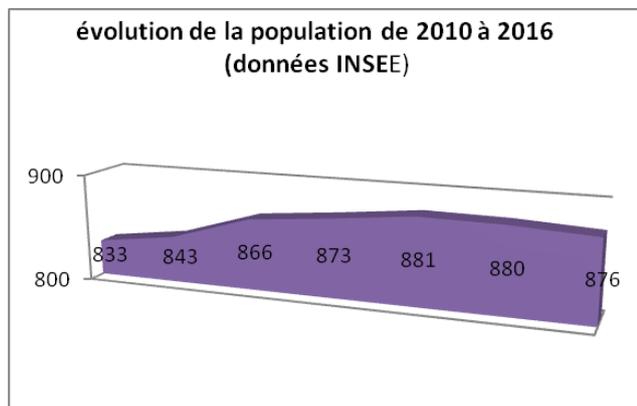
Permanences : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h30 à 12 h et de 14 h à 16 h, le mercredi de 9h à 11h30

Coordinatrices : Pauline CORDIER – Marie-Hanna PATIN ;

Secrétaire : Virginie FRUCHART.

Recensement à Salornay en 2016

En janvier et février vous avez eu la visite de Laurence et Frédérique, agents recenseurs de la commune. Elles collectaient les données permettant le recensement de la population.



Pour la première fois à Salornay, il était possible de répondre en ligne à cette enquête que l'on se doit de renseigner tous les 5 ans. Ce remplissage en ligne du questionnaire, sur un identifiant sécurisé, a recueilli un taux de réponse de 28 %.

Les renseignements fournis alimentent les données analysées par l'INSEE, et permettent de mieux connaître la population de France. Notre commune compte 885 habitants en 2017.

La Communauté de Communes du Clunisois



Sur les 66 délégués siégeant à la communauté, 3 délégués représentent la commune de Salornay : le maire Jean-Luc Fonteray, qui en est le premier Vice-Président en charge des finances, avec les deux premiers adjoints Gilles Burteau et Catherine Bertrand.

La collectivité présidée par Jean-Luc Delpéuch, fonctionne grâce au concours de 40 emplois en « équivalent temps plein » pour assurer l'ensemble de ses compétences dont vous avez eu connaissance par nos publications antérieures et la lettre d'information communautaire distribuée périodiquement dans les foyers.

En 2016, la communauté de communes du Clunisois (CCC) a achevé plusieurs chantiers majeurs tels que, en premier lieu, le lancement et l'achèvement de la construction de deux nouveaux équipements communautaires au Quai de la gare à Cluny. A proximité immédiate du pôle Enfance jeunesse qui abrite le centre de loisirs communautaire La Marelle et le Club Jeunes, se trouvent désormais un multi-accueil, baptisé « les Boute-en-train », une ludothèque : « la Ludoverte », de même qu'un espace de vie sociale dédié à la parentalité nouvellement nommé « les 1001 familles en Clunisois »

Le multi-accueil vient remplacer la halte-garderie de la rue des Ravattes, et la « Ludoverte » est née du souhait de déménager l'ancienne ludothèque voisine de la halte-garderie, dont les locaux, inadaptés et exigus, ne permettaient guère une bonne mise en valeur de ce service.

Ces locaux adaptés, lumineux, construits dans le souci de l'environnement, concrétisent la volonté de rassembler en un lieu une pluralité de services de qualité aux familles du Clunisois (leurs plages d'ouverture sont notamment élargies)

Habitants des communes environnantes en bénéficieront aussi de manière indirecte, puisque le programme d'animations « 1001 familles en Clunisois » se décline sur différents sites de la communauté de communes : Joncy, Salornay sur Guye, La Guiche, etc. ... Nous vous invitons à visiter le nouveau site dédié : familles-et-loisirs-enclunisois.com

En 2016, votre communauté de communes a également mis l'accent sur la transition énergétique. En tant que territoire labellisé « TEPOS » (Territoire à Energie Positive) dont l'ambition est de devenir autonome et même producteur d'énergie, la CCC a initié différents projets tels que :

- des travaux d'amélioration énergétique de la piscine couverte de la Guiche, ainsi qu'une étude de changement de son mode de chauffage (aujourd'hui tout électrique) : c'est la géothermie qui a finalement été retenue après des débats nourris autour de l'alternative que représentait la chaufferie bois ;

- la construction d'une Ludothèque « BEPOS » = bâtiment à énergie positive ;

- le lancement d'une étude de préfiguration d'un prochain service de covoiturage et d'autostop de proximité pour un lancement en 2017 ;

Du point de vue de sa politique en faveur de l'emploi, la communauté de communes a achevé le déploiement de sa Maison des services au Public (MSAP), sise 5 place du Marché à Cluny (qui tient des permanences également à la mairie de Salornay le vendredi après-midi).

En partenariat avec l'Agence du Patrimoine, la CCC a été le facilitateur de la tenue de deux séries de « chantiers d'insertion », opérations permettant d'allier retour à l'emploi et rénovation du petit patrimoine bâti des communes du Clunisois ; Salornay en a bénéficié.

Et pour 2017, quelles perspectives ?

Tout d'abord celle de l'élargissement du périmètre !

La Communauté de communes « gagne » 9 communes et 1700 habitants au Nord : Ameugny, Bonnay, Cortevaix, St. Ythaire, St. Huruge, St. Martin-la-Patrouille, St. Clément-sur-Guye, Joncy et Burzy.

Elle comprend au 1^{er} janvier 2017, 42 communes et 17 737 habitants, répartis sur 447 km².

Les statuts et compétences seront ajustés pour des interventions généralisés sur tout le périmètre.

En termes de nouveaux services, cette extension de périmètre se traduit par la reprise de nouveaux circuits de transports scolaires et de nouveaux équipements que sont les bibliothèques intercommunales de Joncy et d'Ameugny. Cette activité devrait permettre un appui à nos bibliothèques qui ne fonctionnent qu'avec des bénévoles.

Sinon pour 2017, il s'agira pour la CCC de lancer concrètement dès janvier les nouveaux services multi-accueil – ludothèque – espace parentalité dans leurs nouveaux locaux, de même que le chantier de changement de chauffage de la piscine de la Guiche.

En Avril, la communauté de communes pourrait prendre la totalité de la compétence Urbanisme (sauf si 25% de ses communes membres s'y opposent).

Du point de vue de l'emploi, elle s'engagera dans la co-construction d'un Pôle Territorial de Coopération Economique, ayant vocation à rassembler les acteurs du territoire autour d'un projet d'économie sociale et solidaire.

Enfin, toujours dans le domaine de l'énergie, 2017 verra sans doute la création d'une SEM (société d'économie mixte) en faveur du développement des énergies renouvelables locales, à laquelle seront partie prenante des acteurs privés, publics, associatifs et citoyens.

Nos deux zones d'activités, dont celle de Salornay permettront de répondre à des demandes éventuelles d'implantation ou de développement professionnels.

Comme vous le constatez, l'intercommunalité devient de façon accélérée ces dernières années un échelon-clé du développement et de l'attractivité des territoires, au service de ses habitants. Vous pouvez découvrir l'ensemble des services qui vous sont dédiés sur le site www.enclunisois.com ou à prendre contact avec l'accueil au 03 85 20 00 11 - mail : contact@enclunisois.com

Voisins vigilants

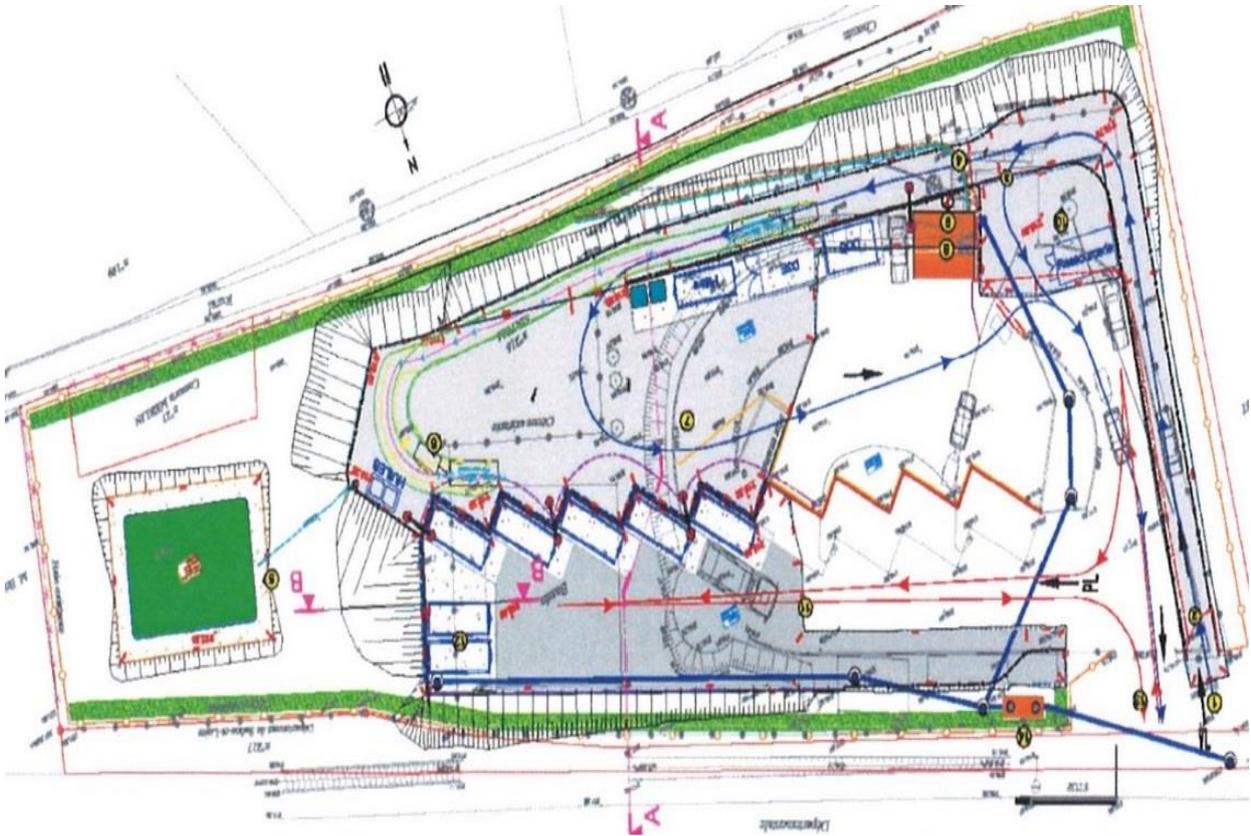
Les Voisins Vigilants est une organisation collective permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite. Cette chaîne de vigilance est avant tout mise en place dans un but de dissuasion.

Afin de présenter ce dispositif en lien avec la gendarmerie, une réunion publique sera organisée

Le 17 février à 20 heures à la mairie

Le SIRTOM

(Déchetterie et collectes des ordures ménagères)



Rappelons que cette compétence est communautaire et que la communauté adhère au SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) qui assure notamment les collectes à domicile et le fonctionnement de nos déchetteries.

La déchetterie de Salornay a été en travaux cette fin d'année. Cette réhabilitation conséquente est motivée par une mise aux normes des murets de quais, du dépôt des produits dangereux, de l'extension avec cinq quais supplémentaires, la création d'une voie d'attente et la mise en place d'un contrôle d'accès. Des nouvelles filières de tris vont ainsi pouvoir être mises en place.

L'utilisateur contribue par le biais d'une taxe perçue sur le relevé de la taxe foncière. Le taux appliqué en 2016 était de 11,85%. Cette recette participe au financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers, des déchetteries, des points propres, de la ressourcerie et de toutes les actions volontaristes visant à la réduction des déchets.



Les déchetteries du Sirtom sont équipées d'une benne pour les déchets de plaques de plâtre. Sont acceptés les déchets de plâtre avec et sans polystyrène.

Le centre d'intervention de Salornay Sur Guye

La vie du centre d'intervention de Salornay Sur Guye en 2016 se résume ainsi :
Une augmentation des interventions ;
Une baisse de l'effectif en Sapeurs-Pompiers.

La conséquence est simple, pourrions-nous continuer de distribuer les secours de ce service public tant apprécié de nos concitoyens, qui fonctionne à 80 % grâce au volontariat ?

Année 2016 :

260 interventions au 1er Décembre, alors que nous avons fait 262 sorties sur la totalité de l'année 2015.

Nous pouvons donc estimer environ 280 interventions pour l'année 2016.

Elles se décomposent ainsi :

Accidents voie publique : 13,46 %

Incendie : 4,61%

Opérations diverses : 13,84%

Secours à personnes : 67,69%.

Dans le même temps, 5 sapeurs-pompiers formés nous ont quitté au cours de l'année, le dernier au 31 Décembre.

En contrepartie, Noémie Longueville (infirmière), Héroïse Vannuffel et Gaëlle Raveyre (Sapeurs-Pompiers) toutes les deux de Cortevaix, nous ont rejoints, et vont continuer leurs formations l'année prochaine.



C'est pourquoi nous lançons une campagne de recrutement. Vous pourrez voir des affiches dans les commerces de Salornay, ainsi qu'à la Mairie. Des affichettes seront distribuées lors du passage des calendriers, aux personnes intéressées.

Vous avez parfois besoin de nous, nous avons toujours besoin de VOUS !

Amicale des sapeurs-pompiers

Les activités de l'amicale des sapeurs-pompiers sont en baisse, pour cause d'activités opérationnelles importantes et un effectif réduit. Ce qui nous a obligés à arrêter la journée boudin, pourtant bien sympathique. Nous maintenons cependant la soirée du 13 juillet et notre banquet annuel, le 3^{ème} samedi de janvier.

Je remercie la participation des membres de notre amicale ainsi que la participation de nos vétérans pour nous seconder et nous représenter dans certaines manifestations. L'amicale remercie la municipalité pour son aide matérielle et financière tout au long de l'année.

Merci à la population pour le bon accueil fait lors de la distribution de nos calendriers, et de leurs dons effectués.



Le Transport, Buscéphale

Buscéphale dessert notre commune le matin à 7 h 55 pour Cluny, avec correspondance pour Mâcon, et un retour le soir qui arrive à Salornay à 18 h 00.

Centrale d'informations sur les horaires :

MOBIGO : 03 80 11 29 29 ou en un clic, trouvez votre horaire et calculez votre trajet sur le réseau Buscéphale et les autres réseaux de transport en commun de Saône-et-Loire grâce à Mobigo Bourgogne !

Ces informations vous sont proposées par : mobigo-bourgogne.com

Informations pratiques

| Pièce désirée | Où s'adresser | Pièces à fournir | Coût |
|---|--|--|---|
| Extrait de naissance | A la mairie du lieu de naissance | Indiquer : nom, prénoms, date de naissance, et nom et prénoms des parents | Une enveloppe timbrée pour envoi |
| Extrait de mariage | A la mairie du lieu de mariage | Indiquer : nom, prénoms, et date du mariage | Une enveloppe timbrée pour envoi |
| Extrait de décès | A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt | Indiquer : nom, prénoms, et date du décès | Une enveloppe timbrée pour envoi |
| Duplicata de livret de famille | A la mairie du lieu du mariage | Indiquer : nom, prénoms, date du mariage, lieu et date de naissance des enfants | Gratuit |
| Extrait de casier judiciaire | Casier judiciaire central 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cedex | Indiquer : nom, prénoms, date et lieu de naissance | Une enveloppe timbrée pour envoi |
| Carte d'identité (valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs) | Mairie du domicile Jusqu'au 28/02/2017. Puis Mairie de Cluny sur rendez-vous à compter du 1 ^{er} mars 2017. | Copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancienne carte est périmée depuis moins de 2 ans), 2 photos identiques récentes, 1 justificatif de domicile, l'ancienne carte si renouvellement. | Gratuit (sauf en cas de perte ou d'incapacité à produire l'ancienne carte : 1 timbre fiscal à 25.00 €) |
| Passeport Biométrique Adulte (valable 10 ans) | Mairie du domicile (retrait du dossier) puis Mairie de Cluny sur rendez-vous | Carte d'identité si en possession, 1 photo récente couleur, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans), 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement | 1 timbre fiscal à 86,00 Euros |
| Passeport Biométrique pour un mineur (valable 5 ans) | Mairie du domicile (retrait du dossier) puis Mairie de Cluny sur rendez-vous | Carte d'identité si en possession, 1 photo récente couleur, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans), 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement | Pour les enfants de moins de 15 ans : 1 timbre fiscal à 17,00 €. Pour les jeunes de 15 à 18 ans : 1 timbre fiscal à 42,00 € |
| Carte d'électeur | Mairie du domicile | Livret de famille, pièce d'identité, justificatif de domicile ou de contribuable | Gratuit |
| Légalisation de signature | Mairie du domicile | Signature à apposer en mairie et justificatif d'identité | Gratuit |
| Carte grise | Préfecture | Ancienne carte grise, certificat de vente et justificatif d'identité et de domicile | S'adresser en Préfecture pour les tarifs |

Les conscrits de la classe en 6

Le samedi 2 avril le village était en fête à l'occasion de la journée des classes, une journée toutefois un peu particulière par rapport à la tradition avec seulement deux conscrits de 20 ans. Pas de jeunes donc cette année pour sillonner les rues du village et distribuer les cocardes. Ce sont donc les plus "anciens" de la 6 qui ont pris l'initiative d'organiser et de préparer cette journée de retrouvailles.

Au total 41 conscrits, sans oublier le petit Lucas qui a vu le jour en ce début d'année, étaient réunis pour passer un agréable moment.



La vie associative

Les associations occupent une place importante dans la vie de notre village. Elles participent au maintien du lien social et permettent la rencontre entre personnes de tous âges et de tous horizons. Qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs, elles ont besoin de notre soutien. N'hésitez pas à rencontrer leurs responsables, qu'il faut saluer pour leur dévouement et leur implication, pour adhérer ou, plus simplement, pour participer aux nombreuses manifestations qu'elles nous proposent au cours de l'année.

La Courte Echelle

1996-2016 : La Courte Echelle a fêté ses 20 ans en septembre dernier. Pour cet évènement, elle avait organisé une petite fête au camping. Je vous mets un extrait du discours écrit par la secrétaire actuelle, je trouve que tout est dit concernant l'association :

« L'histoire de La Courte Echelle, c'est un groupe de parents qui se dit : A Salornay, il manque quelque chose... Un endroit, un temps partagé avec les enfants où l'on pourrait bénéficier de moments ludiques, créatifs, sportifs... Il n'est pas toujours facile de se déplacer, alors simplifions les choses et faisons venir les intervenants à Salornay.

Il manque une association, du coup, les parents prennent la casquette d'animateur et proposent de regrouper les enfants. Des professeurs extérieurs interviennent pour donner des cours. La Courte Echelle est née...

Depuis, les parents ne sont plus animateurs, les activités sont toujours aussi diversifiées. Les effectifs grossissent d'année en année, ce qui nous fait dire qu'il y a 20 ans, les parents avaient les mêmes envies que nous aujourd'hui : que les enfants prennent du bon temps !!!

De plus, La Courte Echelle a toujours eu le désir que le plus grand nombre d'enfants puisse avoir accès à des activités extra scolaires.

Donc, durant toutes ces années, le mot d'ordre était : garder des tarifs très raisonnables avec facilités de paiement.

Mais même si les enfants sont la priorité de l'association, nous n'avons pas oublié les adultes pour qui petit à petit, le choix s'est aussi étoffé. Le succès est là-aussi assuré, et l'on peut constater que l'association rayonne aussi sur tous les villages avoisinants.



Mais, pour que ceci puisse être une telle réussite, il faut des petites mains, des têtes pensantes riches d'idées, et pleins de bonnes âmes prêtes à donner de leur temps pour que nos enfants puissent continuer à profiter de tout cela !!! Il y a autour du gâteau, des personnes que l'on doit vraiment remercier parce qu'elles font partie de ce groupe de parents fondateurs, leurs enfants sont maintenant partis du nid. D'accord, certaines profitent encore des activités, mais elles ont aussi envie de céder leur place.

Alors, de nouveaux parents seraient vraiment les bienvenus... L'entente est formidable, l'organisation n'est peut-être pas toujours au top, mais on essaye de faire notre maximum pour que vous soyez satisfaits. Il ne manque que vous pour que les 20 prochaines années soient aussi belles que les 20 précédentes... »

Je pense que tout est dit dans ce discours, les membres du bureau de 1996 peuvent être fiers de leur bébé, il a bien grandi en étant très bien entouré.

Très bonne année à tous.

Manifestations 2017 : Loto, le 5 février - Braderie enfantine, le 12 novembre - Noël de l'association, le 10 décembre.

L'Association des Parents d'Elèves

Les membres de notre association remercient l'ensemble des personnes qui participent de près ou de loin à la réussite des activités de l'association, ainsi que la municipalité pour son soutien matériel.

Comme chaque année, l'année 2016 a vu une partie du bureau de l'APE renouvelée :
Président : Pierre Viard – *Vice-présidente* : Fabienne Esquirol – *Secrétaire* : Géraldine Déron – *Trésorière* : Amandine Paccaud – *Vice-trésorière* : Gaëlle Liodenot – *Membres actifs* : Sonia Petitjean, Audrey Malherbe, Djamila Baritel, Laëtitia Dyon, Emmanuelle Corneloup, Caroline Ferlay, Elodie Labaune, Martial Boulesteix, Emilie Gelin, Pierrick Griveau et Julien Deniboire.

Cette année encore, le bilan financier des différentes manifestations a permis de financer des projets éducatifs proposés par les enseignants.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous espérons que l'association, alimentée par l'implication et la bonne humeur de ses membres et bénévoles, sans oublier l'appui matériel de la municipalité, perdure afin d'offrir à tous les enfants de notre école une scolarité riche de projets variés. Cette année, par exemple, un projet de voyage avec nuitées a été retenu pour les classes de CM1-CM2.

Dans la volonté de rassembler encore plus de parents d'élèves, de consolider les liens avec l'équipe enseignante, les autres associations et tous les habitants de Salornay et des alentours, nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations : Vente de fromage - Chasse aux trésors déguisé - Kermesse de l'école – Loto.

De plus, l'association organise tout au long de l'année une collecte de cartouches vides jet d'encre. Tous les habitants sont invités à déposer leurs cartouches usagées à la mairie. Les bénéfices liés à cette collecte permettront de financer une partie des sorties éducatives de l'école.

Le Club "Loisirs et Amitié"

Notre club compte 54 adhérents, toutes activités confondues. Les uns se retrouvent les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois à la salle de réunion de la mairie à 14 heures, pour jouer aux cartes, triomino, scrabble etc...et les autres, tous les mardis à 14 heures, place de la clochette, pour une marche. Il est proposé 2 circuits, un de 5/6 kms et un de 10/12 kms.



Le dernier mardi de chaque mois, nous nous retrouvons pour la marche cantonale organisée par un club du canton. Nous sommes une soixantaine de personnes sur deux circuits. A l'arrivée, une collation préparée par le club recevant attend les marcheurs. Le club de Salornay a organisé la marche le 29 novembre.

Pour l'année 2016, deux repas ont été organisés :

- Le 26 mai au restaurant à Cormatin, très bon repas
- Le 10 novembre à la salle polyvalente pour une choucroute préparée par M. Balon ; une quarantaine de convives à chaque repas et une très bonne ambiance.

Nous avons participé au concours des connaissances. Un groupe s'est retrouvé pour étudier les questions et chercher les réponses dans des livres, sur internet ; sans compter les discussions avec les uns ou les autres, et finalement, nous avons fini 1^{er} ex-aequo avec 48 réponses exactes, mais 6^{ème} après avoir répondu aux questions subsidiaires qui permettent de départager les ex-aequo.

Merci à ce groupe pour leur travail et à 2017.

Pour l'année 2017, nous avons quelques dates de manifestations :

- Dictée du club - le 23 janvier à 14h salle de la mairie de Salornay
- Dictée du canton - organisée par Salornay le 13 février à 14h salle polyvalente
- Dictée de l'arrondissement - le 20 mars à Varennes les Mâcon
- Belote - le samedi 11 mars à la salle polyvalente de Salornay
- Pétanque - le 15 mars en tripléte, certainement à Paray le Monial
- Marche d'arrondissement - le 18 mai à La Vineuse
- Repas dansant du Mâconnais - le 2 Avril, sans en connaître le lieu actuellement.

Sans oublier les concours (connaissances, poésie, photos).

Nous souhaitons que d'autres retraités adhèrent à notre club et apportent à leur tour une présence stimulante aux réunions bimensuelles du club.

Le Club de l'Espérance

Maison de Retraite Lucie et Raymond Aubrac
12 rue de l'hôpital 71 250 Salornay-sur-Guye
Tél : 03.85.59.44.45 – Fax : 03.85.59.45.56
animation.salornay@orange.fr

L'association du Club de l'Espérance a pour but d'agrémenter le quotidien des résidents de la maison de retraite « Lucie et Raymond Aubrac ». Les actions que le club souhaite mener complètent le rôle de la maison de retraite dans l'accueil des personnes âgées afin de préserver l'intégration sociale des résidents.



Les membres du Club organisent et mettent en place diverses animations et services.
Changement du bureau : A la suite de la cessation d'activité de Françoise Dejou un nouveau bureau a été élu :
Président : Mr COCHON Aurélien / Vice-présidente : Mme Renaud Odile
Secrétaire : Mme PERNIN Nathalie / Secrétaire adjointe : Mme BERTHET Blandine
Trésorier : Mr VAUTHIER Claude / Vice trésorière : Mme BOCHATON Martine

Cette année, les manifestations organisées ont été :

- Vide grenier en avril : beaucoup de visiteurs, journée très agréable.
- Illuminations et marché de Noël le 8 décembre où sont mis en vente les objets confectionnés par les résidents tout au long de l'année. A cette occasion, boissons hivernales, châtaignes, sablés de Noël, plateaux repas sont proposés.
- Kermesse voyage autour du monde en juin.

Grace aux bénéfices récoltés lors de ces manifestations, l'association a financé des spectacles (Groupes de chanteurs, musiciens, clown, Vidéorama, films, documentaires...) Les Olympiades 2016 ont eu lieu à Cluny, toutes les équipes se sont bien défendues, la présence active des bénévoles contribue au bon déroulement de la journée. La sortie annuelle au restaurant s'est déroulée à Saint Gengoux le national au restaurant la jouvence, 40 résidents ont dégusté avec plaisir les cuisses de grenouilles. La réflexologue financée par l'association continue de venir chaque mois dans l'établissement.

Les bénévoles assurent des animations au sein de l'établissement :

- Lundi : atelier tricot (Odile, Françoise et Suzanne)
- Mardi : chorale (Simone et Jean-Louis)
- Vendredi : loto (Zette, Jocelyne, Michelle et Odile)

- Mercredi et samedi : boutique associée au bar qui accueille les résidents et les familles (Zette et Simone) et aident aux différentes manifestations et sorties tout au long de l'année, à ces occasions, Christiane, Nicole, Jean-Paul, Michelle, Irène, Martine, Bernadette... se joignent à l'équipe en place.

Le Club profite de ce bulletin pour adresser ses remerciements :

Aux membres de la Croix Rouge qui donnent de leur temps pour animer une après-midi musicale au sein de l'établissement. Au personnel qui s'investit auprès du Club et aux bénévoles sans qui, rien ne serait possible.

Le Club de l'Espérance serait ravi d'accueillir de nouveaux membres

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues...

Amicale pour le Don de Sang Bénévole

236 personnes se sont présentées aux 5 collectes de l'année 2016.

En 2016, les établissements de soins n'ont cessé de faire appel au réseau E.F.S. de distribution de produits sanguins, afin de faire face à la maladie, à la chirurgie, à l'urgence (surtout cette année avec les attentats). Les donneurs de sang, une fois de plus n'ont pas manqué à leur engagement.

Le don de sang doit devenir un acte banal, régulier, ancré dans le quotidien. A la portée de tous, ce geste **simple et solidaire** ne doit revêtir un caractère exceptionnel.



DON DE SANG = DON DE VIE

« PLUS DE SANG, C'EST PLUS DE VIE »

Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

*Etre âgé de 18 à 70 ans – peser plus de 50 kg – 4 dons par an pour les femmes et 6 dons par an pour les hommes.

*Pour un premier don il faut se munir d'une pièce d'identité.

Un don dure environ 30 minutes, l'entretien médical avant le don vous assure une entière sécurité.

Le jour du don, il faut bien s'hydrater avant et ne pas venir à jeun.

Après le don, une collation vous est proposée.

Alors, n'hésitez plus, venez rejoindre les nombreux donneurs, et dans un esprit de solidarité, nous vous informons des dates des collectes 2017:

SALORNAY

Mercredi 01 février de 8h30 à 12h30

Vendredi 7 avril de 15h30 à 19h30

Vendredi 9 juin de 15h30 à 19h30

Vendredi 4 août de 8h30 à 12h30

Mercredi 4 octobre de 8h30 à 12h30

CLUNY

Vendredi 6 janvier de 8h30 à 12h30

Vendredi 3 mars de 8h30 à 12h30

Vendredi 5 mai de 8h30 à 12h30

Vendredi 7 juillet de 15h30 à 19h30

Vendredi 1 septembre de 8h30 à 12h30

Vendredi 3 novembre de 8h30 à 12h30

La Boule Joyeuse de La Guye

Avec 40 licences la société de Salornay a participé à de nombreux concours dans tout le département avec de bons résultats.

Elle a organisée 3 concours sociétaires qui ont rencontré un vif succès, et un concours officiel.

Pour la saison prochaine les concours seront reconduits avec un de plus.

Pour les personnes qui voudraient jouer aux boules, rendez-vous les jeudis au clos à partir du mois de mai, où les sociétaires se retrouvent pour faire des parties amicales.

Dates des concours 2017

09 juin – Challenge Dany

07 juillet – Challenge Tulu

08 septembre – Challenge Tonin

16 septembre – Challenge Nenes
avec repas le soir

23 septembre – Challenge Nonin



La société remercie toutes les personnes bénévoles qui participent tout au long de l'année au bon fonctionnement de celle-ci, et remercie par la même la commune pour son aide.

La Société de Chasse "La Protectrice"

Par nature l'homme trouve toujours à redire à la météo. Quand il fait beau certains trouvent qu'il fait trop chaud ou que leur jardin est trop sec, quand c'est l'hiver d'autres trouvent qu'il fait trop froid ou qu'il pleut trop.

Et bien dans la nature c'est la même chose. Prenons le printemps 2016 qui a été très arrosé. La Guye a été en crue de nombreuses fois jusqu'au début juillet. Les canards qui nichent au bord de l'eau ont quasiment eu leur nid détruit à chaque crue. Résultat cette année on voit nettement moins de canards sur la lagune ou sur les rivières. Idem pour les quelques perdrix et faisans qui ont essayé de nicher au printemps. Soit leur nid a été détruit, soit les oisillons n'ont pas supporté des journées de pluie continue.

Par contre les chevreuils ont profité de l'abondance d'herbe fraîche et tendre. De ce fait les femelles parfaitement nourries, ont quasiment toutes eu deux faons. De plus l'abondance des pluies a retardé la fauche des foins ce qui a permis de préserver de nombreux jeunes chevreuils.

Reste le cas du sanglier qui reste l'animal le plus mythique et le plus imprévisible. Et bien lui, il a attendu l'été pour faire des petits. Résultat cet automne, chaque fois que nous avons voulu le chasser nous avons vu des marcassins de quelques kilos, et donc nous avons arrêté immédiatement.

Le Club Athlétique Salornéen

L'année 2016 qui se termine a été marquée par la célébration du cinquantenaire du club au mois de juin. A cette occasion le CAS a souhaité rassembler le maximum d'anciens joueurs, anciennes joueuses ou dirigeants ayant œuvré par le passé en son sein.

L'appel pour le 18 juin a été assez bien entendu puisque ce sont plus de 200 personnes qui se sont rassemblées sur le site de La Clochette à cette date. Les plus courageux ont disputé le matin une partie de football toute amicale, puis tous les convives se sont retrouvés pour l'apéritif et le repas champêtre, qui s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Sur le plan sportif la saison 2015-2016 a été remarquable pour l'équipe seniors A de Julien Gressard. Elle a terminé le championnat de Promotion d'Excellence à la seconde place, à un petit point du titre. Cela aurait dû lui permettre d'accéder au niveau supérieur. Hélas, le club ne fournissant plus d'arbitre officiel depuis trois ans, il a donc été pénalisé conformément au règlement.

Deux jeunes arbitres ont été formés depuis, Corentin Botto et Théo Mahuet, ce qui permettra au club d'être à nouveau en règle.

L'équipe senior B, de Fabien Geoffroy et Damien Lagrue, a réussi également une belle saison en terminant à la troisième place de son groupe en troisième division.

Quant aux jeunes (au nombre de 41) ils se sont bien comportés dans les différents plateaux, championnats ou tournois auxquels ils ont participé tout au long de la saison. Les manifestations organisées par le club (loto, foire aux puces et pétanque) ont connu un bon succès comme chaque année, permettant de conserver des finances saines.

Une fois de plus l'assemblée générale de fin de saison n'a pas déplacé les foules, hélas. C'est pourtant l'occasion pour les parents et joueurs d'échanger et proposer de nouvelles idées. Malgré cela tous les membres du bureau se sont déclarés, partants pour un nouveau bail d'un an, avec très peu de modifications, Lionel Piguet et Gérard Bertrand ayant seulement inversé leurs postes.

Le bureau est donc constitué ainsi :

Président : Gérard Bertrand, *Vice-président* : Lionel Piguet, *Secrétaire* : Damien Lagrue, *Trésorier* : Fabien Geoffroy, *Membres actifs* : Christophe Baligand ; Charles Bertrand, Philippe Desbas, Julien Gressard, Bruno Guenet, Kévin Guillermin, Pierrick Jomain et Pierre Viard.

On enregistre donc avec plaisir l'arrivée de deux nouveaux membres Kévin et Pierrick.

Pour la nouvelle saison 2016/2017 l'effectif en jeunes est de 45, dont quatre jeunes joueuses. Le CAS a conclu des ententes avec le FC Joncy pour les U9, U11 et U13, et avec le FC Dompierre-Matour pour les U15. Les éducateurs/responsables sont Christophe Baligand (U7), Charles Bertrand (U9), Guillaume Lambert (U11), Frantz Garcia (U13) et Grégoire Dargaud (U15).

En seniors/vétérans/U19 on compte 41 licences. Malgré ce nombre l'effectif disponible chaque dimanche est souvent restreint, l'équipe B a parfois du mal à être complète.

Damien Lagrue a repris l'encadrement de l'équipe fanion suite à l'arrêt de Julien Gressard, il est secondé par Pierre Viard, et l'équipe B est coachée par Fabien Geoffroy.

A l'approche de la trêve, la A, un peu à la peine ces derniers temps, pointe à la 9^{ème} place avec un match en retard, et la B est troisième ex-aequo.

Le CAS vous présente ses meilleurs vœux pour 2017. Il remercie la municipalité pour son aide ainsi que toutes les personnes s'impliquant au sein de l'association. Merci à tous.



Légende sous photo : M.Deschamps remet au nom du District Pays Saonais un plateau-souvenir au président Lionel Piguet.

La Société de Pêche "Le Réveil de La Guye"

Le conseil d'administration du réveil de la Guye se compose de la façon suivante :

Président : Givry Patrick

Vice-président : Loreau hubert et Pierre Roger

Trésorier : Pierre Gérard

Secrétaire / Burteau Gilles

Membres du C.A. : Reymann Philippe – Dugard René – Tétu Michel – Dutrion Serge – Péchoux Daniel – Maintenon Hervé.

L'assemblée Générale de l'association a eu lieu le 5 mars 2016 à Salornay sur Guye. 80 personnes étaient présentes.

Il est possible de prendre sa carte de pêche chez l'un de nos deux dépositaires à savoir le tabac Courtois a Salornay sur Guye ou le garage Roze a Germagny ou directement sur internet.

300 kg de truites fario ont été lâchées le 27 février pour l'ouverture du 12 mars 2016.

3000 brochets d'environ 6 cm ont été déversés dans la Guye le 28 avril 2016.

3000 truitelles ont été lâchées le 14 octobre 2016 aux mêmes endroits que l'année dernière.

Tous ces alevinages seront reconduits sur 2017

L'année 2016 est une bonne année du point de vue vente de carte de pêche car 385 cartes ont été vendues ce qui représente une augmentation de 25 % sur l'année par rapport à 2015

L'année de pêche a été perturbée par les diverses crues de la Guye principalement sur le mois d'avril et mai.





Le réveil de la Guye remercie toutes les personnes qui œuvrent pour la vie de l'association. Nous remercions également toutes les communes pour leur subvention et la mise à disposition des diverses infrastructures.

Il nous reste à espérer que pour la magie des fêtes de fin d'année la météo nous gratifie d'un peu de neige et de froid sec, et que le climat soit moins capricieux en 2017. Mais certains y trouveront quand même quelque chose à redire !

Le maire, les élus et les associations salornéennes vous souhaitent une très bonne année.



